

RD-CONGO



300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

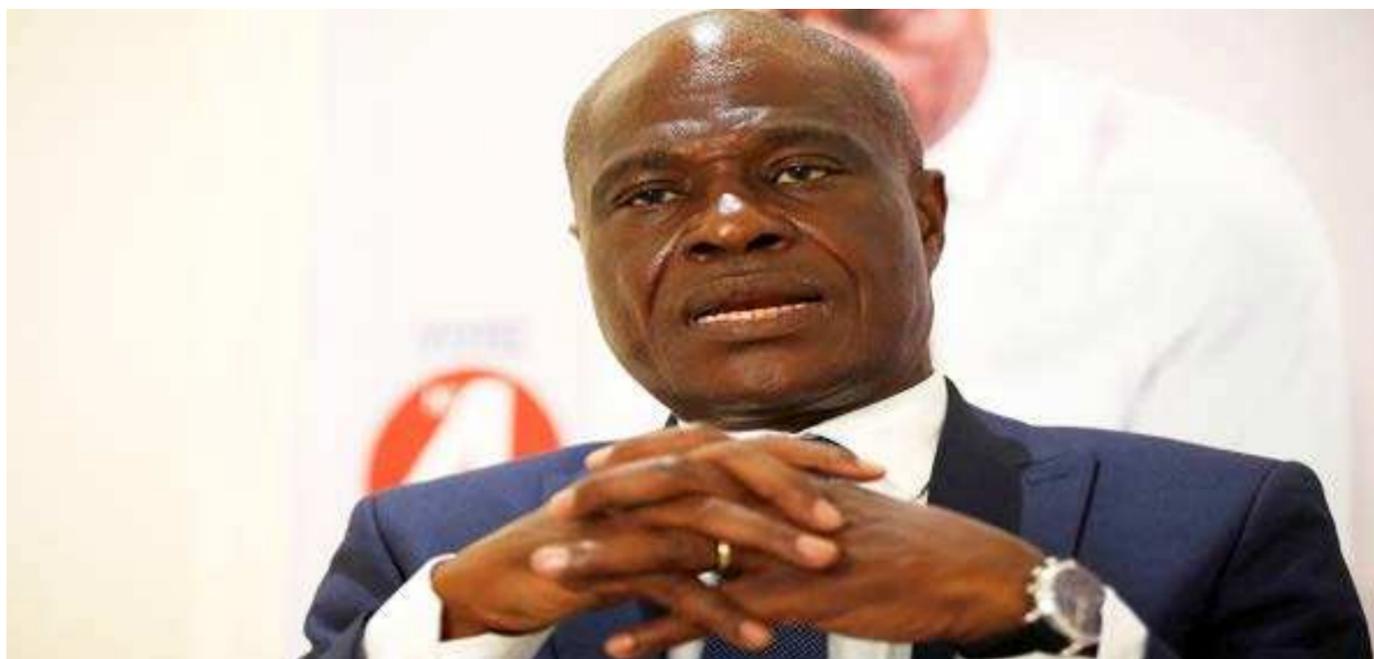
N° 4034 - LUNDI 12 JUILLET 2021

PROCESSUS ÉLECTORAL

Martin Fayulu exhorte les confessions religieuses à ne pas désigner leurs représentants à la Céni

Le leader de Lamuka et président du parti politique Ecidé a réfuté la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) récemment promulguée par le Chef de l'Etat. Il considère que les modifications apportées à la loi ne garantissent pas l'organisation des élections crédibles, transparentes et démocratiques en 2023. Pour éviter le dépassement du délai constitutionnel, le président de l'Ecidé propose, l'adoption d'un texte consensuel de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Céni qui consacrerait la neutralité de ladite institution. Il invite, par conséquent les confessions religieuses en général, et les catholiques et les protestants, en particulier, à faire obstacle au processus en cours en refusant de désigner leurs représentants à la Céni.

Page 5



Martin Fayulu

PRODUCTION NATIONALE

Les pêcheurs s'organisent

Les pêcheurs viennent de mettre sur pied la première Coopérative de pêche et commercialisation des poissons (Cope-cop) à Kinkole-pêcheurs, dans la périphérie de

Kinshasa. Cette coopérative lancée avec faste le week-end dernier constitue un projet pilote envisagé par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, pour sa dupli-

cation dans tous les sites de pêcheurs. L'objectif à terme est de garantir une meilleure contribution du secteur de la pêche à l'autosuffisance alimentaire.

Page 5

FORMATION

Musique RDC organise quatre sessions d'arrangement musical

Projet porté par Musique RDC, les sessions de formation sur l'arrangement musical sont organisées en modules d'une semaine. Ils vont commencer dans la seconde moitié de ce mois de juillet. Michel Ngongo va lancer la première à Kinshasa, elle se tien-

dra du 19 au 26 juillet. Puis, le pianiste, également professeur à l'Institut national des arts (INA) va prendre la route pour la province du Kongo central voisine et celle du Haut-Katanga. Le Manager général de Musique RDC a dit avoir pris l'initiative d'orga-

niser les sessions de formation sur l'arrangement « dans le souci de redynamiser les métiers du secteur musical ». Il le fait dans l'ambitieuse perspective, a-t-il soutenu, de « mettre à niveau les connaissances des jeunes musiciens ».

Page 4

CINEMA

Deux films de Petna Ndaliko programmés à Berlin



Les projections de Kapita et Matata sont prévues dans la soirée du 22 juillet à la suite de Heat Shimmer d'Arthur et Corinne Cantrill dans le cadre du Festival d'été 21 Sunsets qui se tiendra du 15 juillet au 15 août à la Maison des cultures du monde (HKW). Les deux films seront projetés en plein air, comme le reste des films, les concerts, performances et lectures prévus le long des vingt

et une soirées étalées sur cinq semaines. Réalisé en 2020, Kapita combine des images d'archives éditées avec des enregistrements contemporains alors que Petna Ndaliko a fait en sorte que « les enregistrements des films historiques deviennent à leur tour des mines dans lesquelles le film cherche ce qu'ils cachent... ».

Page 3

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Eve Bazaiba exhorte la communauté internationale à compenser les efforts de la RDC

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD) a relevé les besoins réels du pays en matière des finances climatiques. Lorsque l'on demande à la population congolaise de consentir des sacrifices, de ne pas faire pression à la forêt, il faut tout naturellement trouver des programmes alternatifs, des compensations, qui permettent à cette population de pouvoir vivre normalement, tout en préservant les forêts.

La VPM-MEDD, Eve Bazaiba, a officiellement lancé, le 9 juillet, à Béatrice hôtel à Gombe les travaux de l'atelier de renforcement des capacités des responsables des administrations et désignation des personnes ressources pour les dialogues nationaux et la plate-forme de coordination institutionnelle. Cet atelier soutenu par la FAO a concerné les hauts cadres représentants de certains ministères, la société civile, le monde académique et de la recherche scientifique, le secteur privé, les institutions financières nationales ainsi que les partenaires techniques et financiers. Il rentre dans le cadre du projet d'appui à la RDC à travers le readiness du Fonds vert pour le climat.

Plaidoyer pour une juste compensation des sacrifices du Congo

Pour la VPM-MEDD, l'occasion était bien indiquée pour relever, « au nom du gouvernement de la République », les besoins réels du pays en matière des finances climatiques. Le numéro un de l'Environnement en RDC a clairement indiqué, devant les participants à cet atelier et les dirigeants de la FAO, que le gouvernement congolais est « conscient aujourd'hui plus qu'hier de sa responsabilité à sauver l'humanité par rapport à ses potentialités environnementales ». Eve Bazaiba a également relevé que ces potentialités de la RDC en matière de l'environnement sont aussi reconnues

par le monde entier, avec plus de 68 % des forêts du bassin du Congo qui se trouvent sur son sol, environ 52 % des réserves d'eau douce de l'Afrique et 10 % mêmes de ces réserves mondiales, y compris toute la biodiversité. La VPM a, par la suite, noté, s'agissant du climat, qu'il est reconnu par des études que la RDC est l'une des réserves mondiales dont les forêts contiennent une capacité de séquestration de toutes les pollutions, notamment le dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre. « Lorsque ces forêts ont cette capacité de séquestration, donc les forêts de la RDC ont la capacité de dégager l'oxygène nécessaire pour la survie de l'humanité », a-t-elle insisté.

Rappelant qu'il est demandé à la population congolaise de consentir des sacrifices pour la préservation des forêts, pour la conservation des biodiversités, tout en sachant que cette population se nourrit de la forêt, de ses potentialités naturelles, la VPM Bazaiba a également plaidé pour une juste compensation de ces efforts. « Lorsque l'on demande à la population congolaise de consentir à des sacrifices, de ne pas faire pression à la forêt, il faut tout naturellement trouver des programmes alternatifs, des compensations, qui permettent à cette population de pouvoir vivre normalement, tout en préservant ces forêts », a-t-elle affirmé. Et de saluer l'apport de la FAO qui s'est impliquée à renforcer d'abord les capacités de la ressource humaine, l'adminis-



Remise des matériels informatiques à la Coordination nationale Fonds vert

tration de l'Etat, qui doit être capable de négocier des fonds par rapport aux assignations données, pour des programmes communautaires. Mme Bazaiba a également indiqué « en RDC, le gouvernement s'attèle à légiférer pour le Crédit carbone parce qu'il faut un cadre légal, institutionnel, pour réguler le crédit carbone ». Pour la VPM-MEDD, cet atelier tombe donc à point nommé pour renforcer les capacités des responsables de l'administration du pays pour que toutes les questions soient prises en compte, pour que la RDC, désormais, commence à bénéficier de son droit le plus naturel, le plus élémentaire de la mise en œuvre effective du principe de pollueur-payeur et que les communautés bénéficient des projets alternatifs en vue de ne pas faire la pression sur la forêt.

Des engagements du gouvernement congolais

De son côté, la représentante

du directeur-pays de la FAO, Mme Madila, a souligné la volonté de son organisation de travailler en partenariat avec le gouvernement congolais dans la préservation des forêts et des biodiversités. Elle a rappelé que la RDC était parmi les dix pays africains les plus vulnérables sur le plan climatique, tout en indiquant l'engagement pris par le gouvernement congolais de réduire ses émissions de gaz à effet de serre à 17 % entre 2021 et 2030 dans le cadre de ses contributions nationale. Aussi a-t-elle fait savoir que la RDC a également noté la nécessité de mobiliser 31 milliards de dollars de financement mondial afin de développer des projets d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. « Cet engagement a permis l'obtention auprès du Fonds vert pour le climat d'un fonds préparatoire qui vise à renforcer la capacité de l'autorité nationale et à élaborer le programme pays », a-t-elle

souligné.

Cet atelier, note-t-on, a un double objectif. Il s'agit de présenter des résultats atteints au terme des activités menées par les consultants nationaux et internationaux et de récolter les noms et contacts téléphoniques des personnes ressources qui représenteront les différentes administrations dans les prochaines sessions de dialogue au niveau national et seront parties prenantes aux mécanismes de coordination institutionnelles pour piloter et assurer une meilleure mobilisation des financements climatiques en RDC. Aussi la FAO a-t-elle fait un don des matériels informatiques et des mobiliers de bureau à la Commission nationale Fonds vert. La VPM Bazaiba a symboliquement réceptionné ce don qu'elle a ensuite remis au responsable de cette coordination, en les appelant de les utiliser en bon père de famille.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guffylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le représentant de l'Unesco estime l'approche culturaliste d'Eve Bazaiba

Reçu par la vice-Première ministre chargée de l'Environnement, Jean-Pierre Ilboudo a affirmé avoir appris qu'il était bon pour son institution, qui s'occupe de la culture, de comprendre qu'elle doit tenir compte de la dimension culture sur tout ce qu'elle fait ayant trait aux questions de développement technique.

Le chef de bureau et représentant de l'Unesco à Kinshasa, Jean-Pierre Ilboudo, a été reçu en audience, le 8 juillet, par la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM), Eve Bazaiba Masudi. Au sortir de cette entrevue, le chef de bureau et représentant de l'Unesco a affirmé avoir beaucoup appris de ces discussions. Notant que cette rencontre avec Bazaiba a tourné autour de certaines priorités du ministère, le chef de bureau et représentant de l'Unesco à Kinshasa a salué « l'approche culturaliste de l'environnement » d'Eve Bazaiba. « J'étais très heureux d'apprendre. J'ai beaucoup aimé son approche culturaliste de l'environnement parce que l'on pense que l'environnement, c'est seulement technique. Elle m'a fait comprendre, et c'est important pour l'Unesco qui s'occupe de la culture, elle doit comprendre qu'elle doit tenir compte de la dimension culture sur tout ce que nous faisons sur les questions de développement

technique », a indiqué Jean-Pierre Ilboudo.

Un travail en synergie pour la réalisation des programmes

Jean-Pierre Ilboudo a indiqué qu'il est en train de faire la ronde d'un certain nombre de ministères de compétence, avec lesquels l'Unesco travaille, en fonction de leurs domaines de compétences. Notant que l'Environnement faisait partie de la compétence des sciences naturelles et exactes, les sciences sociales et humaines, la culture et la communication ainsi que les infrastructures, il a indiqué que sa présence chez la VPM Bazaiba lui a permis de s'informer sur les programmes majeurs de ce département afin de permettre un travail en synergie pour leur mise en œuvre. « Nous sommes venus discuter avec la VPM de l'Environnement pour qu'ensemble, nous définissions les priorités du ministère, pour que nous soyons au courant des programmes majeurs de son département et que nous puissions ensemble travailler à leur mise en œuvre », a-t-il



Jean-Pierre Ilboudo expliquant ses préoccupations à Eve Bazaiba

expliqué.

Pour le chef de bureau et représentant de l'Unesco à Kinshasa, cet apport attendu de l'Unesco n'est pas nécessairement financier mais peut-être plutôt technique, avec l'expertise que cette institution possède. Mais, a-t-il fait savoir, il peut également être financier. Avec Eve Bazaiba, le chef de bureau et représentant de l'Unesco à Kinshasa a également échangé sur la dimension culturelle de la biodiversité. « Je suis très édifié. J'ai appris beau-

coup de choses de Mme la vice-Première ministre, qui m'a expliqué, par exemple, en quoi dans les villages, nous avons commencé très tôt à faire la protection de la biodiversité à travers les éléments de nos cultures que ça soit les peuples autochtones ou d'autres ethnies que l'on trouve dans les différents parcs, Virunga ou Salonga », a-t-il dit.

A l'en croire, la grande question qui est posée est celle de savoir comment faire pour que les aires protégées soient étendues et ne protègent pas

seulement les animaux et chasser les hommes qui y habitent, qui ont leur culture et leur encrage, leurs cimetières, etc. « Ce sont des questions essentielles sur le développement durable et de l'environnement que nous avons touchées et qui vont faire qu'ensemble nous puissions travailler dessus et voir comment l'Unesco pourra contribuer à ces questions liées aux aires protégées, à la biodiversité et à la question de biosphère », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

CINÉMA

Deux films de Petna Ndaliko programmés à Berlin

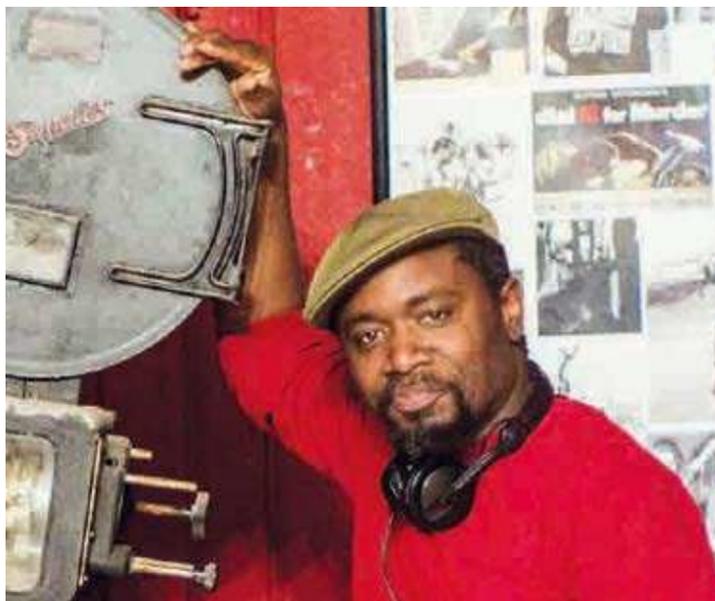
Les projections de *Kapita* et *Matata* sont prévues dans la soirée du 22 juillet à la suite de *Heat Shimmer* d'Arthur et Corinne Cantrill dans le cadre du Festival d'été 21 Sunsets qui se tiendra du 15 juillet au 15 août à la Maison des cultures du monde (HKW).

Organisé sur le toit-terrasse de la Haus der Kulturen der Welt (HKW) ou Maison des Cultures du Monde, le festival d'été 21 Sunsets propose musique, littérature et cinéma. *Kapita* et *Matata* seront projetés en plein air, comme le reste des films, les concerts, performances et lectures prévus le long des vingt et une soirées étalées sur cinq semaines. Les projections donnent lieu également à des discussions faites quelquefois en présence des cinéastes. Elles se feront dans le cadre de la programmation 21 Archives du festival. Les films et programmes cinématographiques y sont perçus comme des espaces d'archives.

Court métrage de vingt-deux minutes réalisé en 2020, *Kapita* combine des images d'archives éditées avec des enregistrements contemporains. Il nous revient qu'il « révèle ainsi des structures de fouilles et d'enterrement dans la représentation coloniale - et

l'exploitation - des terres, des peuples et des mines en Afrique centrale ». Petna Ndaliko a fait en sorte que « les enregistrements des films historiques deviennent à leur tour des mines dans lesquelles le film cherche ce qu'ils cachent : les ouvriers noirs dissous dans l'air par les caméras calibrées sur la peau blanche, la mort collatérale et la destruction enfouie sous l'infrastructure ». *Kapita* a été présenté à la section Forum Expanded de la Berlinale 2021, 71^e édition du festival international du film de Berlin. Quant à *Matata*, sorti en 2019, est un film principalement raconté à travers la danse. « Le rythme, la couleur et les mouvements sont plus que le sujet du film, l'éloignement de la représentation prescrite de l'Afrique vers un nouveau futur », apprend-on.

Côté musique, les concerts livrés explorent plusieurs genres. Cela va de la pop d'avant-garde à la Roda



Le réalisateur congolais Petna Ndaliko (DR)

de samba, manifestation festive populaire brésilienne mêlant musique, danse et poésie, en passant par le jazz et la nouvelle musique, précise la HKW. Et, pour ce qui est des lectures, elles donnent lieu à des performances qui deviennent des séances d'écoute où le mélange texte et son s'expérimentent autrement.

Cinéaste, activiste et éduca-

teur
Trois importantes personnalités du septième art sont annoncées au 21 Sunsets. Le cinéaste allemand Philip Scheffner est l'invité de la soirée d'ouverture, le 15 juillet. L'on annonce aussi la participation d'Erika Balsom, 1er août. Maître de conférence en études cinématographiques au King's College de Londres, elle va présenter son livre *Ten Skies* portant sur le film épo-

nyme de James Benning. Il s'ensuivra une projection du documentaire tenu pour « l'une des plus grandes œuvres » du réalisateur américain qui est « en même temps l'une des plus minimalistes : dix plans de ciel d'une durée de dix minutes chacun ». D'où l'intitulé *Ten skies*, *Dix ciels* en français.

Revenant à Petna Ndaliko Katondolo, il convient de rappeler qu'il est natif de Goma. Le cinéaste a l'avantage d'être tout à la fois metteur en scène de théâtre, réalisateur, cameraman, monteur, producteur et directeur artistique de Yole ! Africa et Alkebu Film Productions. Egalement activiste, il est éducateur et vit entre sa ville natale et Chapel Hill, aux États-Unis. Organisation à but non lucratif, Yole ! Africa est un centre culturel qui sert de plaque tournante pour l'éducation et l'innovation sociale dans son fief, Goma. Par ailleurs, Petna enseigne et fait régulièrement des consultations pour des organisations internationales, sur les questions d'inégalités sociales et politiques entre les groupes marginalisés à travers la culture et l'éducation.

Nioni Masela

FORMATION

Musique RDC organise quatre sessions d'arrangement musical

Prévus de juillet à septembre 2021, les ateliers animés par l'ingénieur du son et pianiste Michel Ngongo se tiendront entre Kinshasa, Matadi, Moanda et Lubumbashi.

Projet porté par Musique RDC, les sessions de formation sur l'arrangement musical sont organisées en modules d'une semaine. Ils vont commencer dans la seconde moitié de ce mois de juillet. Michel Ngongo va lancer la première à Kinshasa, elle se tiendra du 19 au 26 juillet. Puis, le pianiste, également professeur à l'Institut national des arts (INA) va prendre la route pour la province du Kongo central voisine. Il va marquer un premier arrêt à Matadi, chef-lieu de la province et ville portuaire, du 2 au 9 août. Le second va le conduire à Moanda, fenêtre ouverte sur l'océan, du 16 au 23 août. Pour la quatrième et dernière session, Michel Ngongo devrait poser ses valises à Lubumbashi, seconde ville économique du pays après Kinshasa, du 30 août au 6 septembre.

Le Manager général de Musique RDC a dit avoir pris l'initiative d'organiser les sessions de formation sur l'arrangement « dans le souci de redynamiser les métiers du secteur musical ». Il le fait dans l'ambitieuse perspective, a-t-il soutenu, de « mettre à niveau les connaissances des jeunes musiciens ». Également manager culturel, le musicien estime qu'il est né-

cessaire d'apporter une expertise qui serve à

« renforcer la qualité de la musique congolaise ». Dès lors, l'ingénieur du son pense pouvoir jouer sa partition avec la « mise en œuvre des ateliers sur la musique ». Savoir que « les créer était la première étape. Le cadre va servir à asseoir une dynamique où il sera proposé d'abord trois modules sur l'arrangement musical et d'autres sessions de formation s'en suivront », a-t-il indiqué.

Promouvoir les talents

Soulignons que Musique RDC est à la base une plateforme musicale qui s'est donné pour vocation de promouvoir l'art d'Orphée congolais. Via Musiquerdc.com, elle fait en sorte d'être « le miroir de toutes les productions congolaises de la RDC et d'ailleurs ». S'établir comme « un carrefour digital de vente et d'échange avec les artistes musiciens », a souligné Michel Ngongo. Et les sessions à venir sont initiées pour servir comme cadre, mieux « un espace de renforcement des capacités de la plateforme Musique RDC ».

Mordu de musique, Michel Ngongo s'investit depuis quelques années

!!!

Sessions de formation sur l'Arrangement musical
Animées par Michel Ngongo

Programme détaillé :

Dates :

- De lundi 19 au lundi 26 juillet 2021 à Kinshasa
- De lundi 02 au lundi 09 août 2021 à Matadi
- De lundi 16 au lundi 23 août 2021 à Moanda
- De lundi 30 août au lundi 06 septembre 2021 à Lubumbashi

Facebook : musiquerdc
WhatsApp : +243 85 39 18 361

Musique RDC organise quatre sessions d'arrangement musical (DR)

et de différentes manières à booster la pratique musicale au Congo. Son travail se confond à une sorte de militantisme estimant qu'il faille à tout prix mettre de l'énergie à faire émerger plusieurs secteurs du domaine. Du reste, l'ingénieur de son avait pris le parti de donner plus de tonus à la branche féminine de la musique congolaise en initiant le concours Art au féminin (ARF) qui lui a permis de coacher des artistes et leur mettre le pied à l'étrier. Ainsi, les lauréates des quatre éditions

tenues de 2009 à 2012 ont bénéficié de la production d'une composition personnelle. Notamment Mobali ya ngana pour Immaculée Kavira et Goût pour Laëtitia Lokwa, les deux premières. Un coup de pouce non négligeable au lancement de leurs carrières respectives. Et au sein du du Music club de Kinshasa qui avait en son temps servi de cadre à l'organisation d'ARF, il a prêté main forte à plusieurs jeunes talents. Par ailleurs, son talent, l'arrangeur du son les a également mis au service

d'un certain nombre de grands noms et stars de la RDC. Il s'agit notamment de feux Madilu Stystem et Papa Wemba, Lokua Kanza JB Mpiana, Jean Goubald, Fally Ipupa. Son expertise a également été mise à contribution auprès de Benjamin Mulamba, Kool Matope, le groupe Exode et la liste n'est pas exhaustive. Personnellement, il a sorti deux albums de musique instrumentale, Réflexion et +243.

Nioni Masela

DONATION

La fondation «Éternel est mon berger» vole au secours de l'orphelinat «Maison de l'espoir»

Une équipe de cette organisation conduite par son administrateur chargé des missions a visité l'orphelinat avec une gibecière garnie de quelques produits de première nécessité pour soutenir l'action menée en faveur de ces enfants qui y sont hébergés et encadrés.

La fondation «Éternel est mon berger» de Maman Yvette Mbuyi, avec ses membres sont descendus, le 7 juillet, à l'orphelinat « Maison de l'espoir », situé sur l'avenue Mungwa n°-3bis, quartier 7, dans la commune de N'Djili vers Sainte-Thérèse. A l'occasion de cette visite aux pensionnaires de cette maison, l'équipe de la fondation « Eternel est mon berger » (FEMB) a amené quelques produits de pre-

mière nécessité dont les sacs de riz, de sucre et de semoule, de lait ainsi que de charbon, de bidons d'huile de palme et d'huile végétale, de sacs de haricots, les cartons de produits surgelés ainsi que les savons, les vêtements et les chaussures, etc. Il y a également eu dans ces colis des sacs à mains pour les encadreurs et femmes de ménage qui s'occupent de ces enfants orphelins ou abandonnés, etc.



Des membres de FEMB et des encadreurs de l'orphelinat «Maison de l'espoir»

En plus de ces colis, la fondation « Éternel est mon berger » et ses membres ont aussi apporté un message de réconfort à aux pensionnaires de cet orphelinat ainsi qu'à leurs encadreurs. Ils les ont tous appelés à ne pas désespérer et à mettre leur espoir en Dieu par son fils Jésus-Christ. Ils ont appuyé leur exhortation sur les Saintes Ecritures, le Psaume 23 qui dit : « L'Éternel est mon berger, je ne manquerais de rien... ». Pour les responsables de cette structure et les enfants, cette action de

la fondation «Eternel est mon berger» a été un grand soulagement tant sur le plan matériel que moral. Elle a, en effet, permis d'assurer des semaines de ration à ces enfants. Ce geste, note-t-on, vient après plusieurs autres réalisés dans des hôpitaux de Kinshasa, Il s'agit particulièrement du service de néonatalogie de la clinique Bondeko, qui a été visité il y a quelques années ainsi que du service de médecine interne de l'hôpital Saint-Joseph. Sous l'impulsion de sa fondatrice, la fondation

est également intervenue en faveur des cellules des jeunes enfants, à la prison centrale de Makala, etc. Dans sa vision, la fondatrice de FEMB dit de toujours intervenir au bénéfice des nécessiteux. « On tue le serpent avec le bâton que l'on a entre les mains. Si on attend aller chercher une machette ailleurs, on risque de faire fuir ce serpent et de rater de le tuer », a-t-elle répété pour dire que l'on ne peut pas attendre avoir beaucoup de moyens pour aider.

Lucien Dianzenza



Les membres de FEMB et les pensionnaires de l'orphelinat «Maison de l'espoir»

PROCESSUS ÉLECTORAL

Martin Fayulu exhorte les confessions religieuses à ne pas désigner leurs représentants à la Céni

Le leader de Lamuka en appelle à la mise en place d'une Commission électorale neutre dont le Bureau serait exclusivement constitué des membres de la société civile.

Dans un entretien accordé, le 9 juillet, à une radio locale, le leader de Lamuka et président du parti politique Eci-dé a réfuté la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) récemment promulguée par le chef de l'Etat. Il considère que les modifications apportées à la loi ne garantissent pas l'organisation des élections crédibles, transparentes et démocratiques en 2023.

L'évolution actuelle du processus électoral marquée essentiellement par la promulgation de la loi sur le fonctionnement de la Céni ne serait, pour Martin Fayulu, qu'un stratagème pour justifier le report de la date de l'élection présidentielle. « On n'est en train de

nous distraire pour convoquer des négociations pour postposer les élections », a-t-il précisé. A cet effet, l'intéressé a rappelé que la centrale électorale ne peut pas aller au-delà du 23 octobre 2023 pour la convocation de l'électorat au scrutin présidentiel. Ce qui permettra, a-t-il dit, d'organiser l'investiture du nouveau président de la République le 23 janvier 2024.

Pour éviter le dépassement du délai constitutionnel, le président de l'Eci-dé propose, l'adoption d'un texte consensuel de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Céni qui consacrerait la neutralité de ladite institution. Il invite, par conséquent, les confessions religieuses en général et les catholiques et les protestants,

en particulier, à faire obstacle au processus en cours en refusant de désigner leurs représentants à la Céni. « Si toutes les confessions religieuses sont proches du peuple et entendent ce que le peuple dit, ils ne peuvent pas cautionner cette forfaiture », a dit Martin Fayulu.

Sans pour autant manifester une quelconque intention de boycotter les prochaines élections, en cas de maintien de la réforme actuelle, le leader de Lamuka a tenu à marquer son opposition face une loi qui plante le décor de la tricherie aux prochaines élections. Il en appelle à une Commission électorale neutre dont le bureau serait exclusivement constitué des membres de la société civile.

Jules Tambwe Itagali

PATRIMOINE CULTUREL

La question de la domiciliation de l'art africain fait débat

La restitution du patrimoine culturel africain est un sujet d'actualité qui fait débat, partout en Europe, et en ce moment à Paris. La question sur les rapports entre l'Afrique et l'Europe en matière d'art est plus large que celle des spoliations. En ce qui concerne les œuvres, se pose la question de leur circulation d'un continent à l'autre.

Cette question fera l'objet d'un débat, avec la participation de plusieurs experts, notamment l'historien Pap Ndiaye, spécialiste de l'histoire des Etats-Unis, Philippe Dagen, historien de l'art, Marie-Cécile Zinsou, historienne et présidente de la Fondation Zinsou. L'art africain devrait-il rester en terre africaine ? Il s'agit de répondre à la restitution des œuvres et des objets d'art africains, spoliés pendant la colonisation, qui décorent certains musées européens, notamment celui du Quai Branly à Paris. Cette question renvoie aussi à la circulation des œuvres contemporaines africaines et à leur perception. Pour répondre à sa manière à cette question, la Belgique a indiqué qu'elle était prête à restituer les œuvres d'art pillées aux pays africains, publiant même « une feuille de route » pour la restitution de biens spoliés. L'Allemagne également montrée favorable à restituer à cette initiative. En novembre dernier, le Sénat français a amendé la loi d'exception portant sur la restitution de 26 pièces du Trésor de Béhanzin au Bénin, et d'un sabre au Sénégal. L'objectif était d'éviter l'ouverture de la boîte de Pandore des demandes émanant d'Afrique et d'ailleurs. Les sénateurs souhaitent tout encadrer, en changeant même la signification du mot « restitution » - qui veut dire, d'après le Larousse, « rendre quelque chose que l'on possède indûment » - par le mot « retour ». Jusqu'ici, les restitutions n'étaient imposées par aucun texte international. Elles résultent de l'engagement pris par le pré-

sident français, Emmanuel Macron, en novembre 2017 à Ouagadougou, au Burkina Faso, pour refonder les relations culturelles entre la France et l'Afrique. Sur les 90.000 œuvres africaines recensées dans des musées français, un rapport rendu en novembre 2018, prône d'en restituer au moins 46.000. Stéphane Martin, patron du musée du Quai Branly, qui abrite la plus grande collection, plaidera pour « une plus grande circulation des œuvres », et un « partage passant par des prêts, des dépôts et un certain nombre de transferts de propriétés ».

Oeuvres d'art africaines : des biens mal acquis ?

« Les auteurs sont partis du postulat que la majorité des biens sortis d'Afrique pendant la période coloniale ont été mal acquis. Cette présomption de pillage leur permet de justifier une inversion de la charge de la preuve : aux musées français de démontrer le caractère légal de l'acquisition, observe le rapport du Sénat. Or, comme les auteurs le reconnaissent, les biens d'origine africaine des collections résultent de butins de guerre, de pillages, de vols, mais aussi de dons, de trocs, d'achats et de commandes directes aux artisans et artistes locaux ». En l'absence d'autre document de référence, le rapport fait autorité dans les pays africains. Dès qu'il a été rendu public, certains pays, cinq précisément, ont réclamé la restitution de 13000 objets d'art. Catherine Morin-De-

sailly, rapporteur, a appelé à plus de sérénité et à de la méthode dans la réflexion, pour examiner des demandes qui peuvent être légitimes, « tout en évitant le 'fait du prince', motivé par des raisons diplomatiques ».

Repenser les coopérations avec les pays africains

Catherine Morin-Desailly préconise la constitution d'un conseil scientifique, en vue d'éclairer le gouvernement et le Parlement. « Sans attendre d'être au pied du mur, il faut engager des recherches sur la provenance des œuvres, repenser les coopérations avec ces pays qui souhaitent se réapproprier leur patrimoine et se dotent de musées », écrit-elle. Il est difficile d'évaluer l'ampleur des restitutions qui s'annoncent, d'autant que des problèmes de traçabilité se posent sur nombre de pièces. « Les pays africains reconnaissent qu'un retour massif, qui se traduirait par une quasi-disparition des objets d'art africain des collections muséales occidentales, présenteraient pour eux des difficultés. La présence de pièces hors du continent africain est importante pour le rayonnement de leur culture et satisfait une attente de la diaspora africaine », selon le rapport du Sénat. Héritage de son passé colonial, la France est leader pour les arts premiers avec 66,5 % de part de marché, selon Artkhade. Ce marché, qui était en pleine expansion, a été très secoué, il a besoin de confiance.

Noël Ndong

PRODUCTION NATIONALE

Les pêcheurs s'organisent

Les pêcheurs viennent de mettre sur pied la première Coopérative de pêche et commercialisation des poissons (Copecop) à Kinkole-pêcheurs, dans la périphérie de Kinshasa. Cette coopérative lancée avec faste le week-end dernier constitue un projet pilote envisagé par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, pour sa duplication dans tous les sites de pêcheurs. L'objectif à terme est de garantir une meilleure contribution du secteur de la pêche à l'autosuffisance alimentaire.

De sa structuration, la nouvelle coopérative est constituée essentiellement de trois branches : la production, la conservation et la commercialisation. Il est question, dans la phase de production, de remettre des intrants et équipements aux pêcheurs pour améliorer leur rendement. Ce renouvellement sera facilité par la constitution, au sein même de la coopérative, d'une caisse de solidarité. Cette dernière fonctionnera grâce à un prélèvement systématique d'un pourcentage dans la vente de chaque poisson. La seconde phase implique la conservation. Il s'agit d'assurer l'accès à du poisson frais aux consommateurs RD-congolais. A ce niveau, la coopérative prévoit d'ériger des chambres froides qui serviront à réduire considérablement les pertes d'antan. L'initiative répond ainsi à un besoin crucial de garder les poissons invendus dans de bonnes conditions pour espérer les revendre plus tard. Des stocks importants finissaient dans la poubelle faute de conservation.

Quant à la commercialisation, troisième phase, l'objectif est d'acheter les poissons des pêcheurs membres pour les revendre aux consommateurs. Cette troisième phase est sans doute la plus importante car il est bien question d'assurer une meilleure visibilité du poisson de Kinkole, un site très proche du centre-ville. Cela implique une réelle prise en charge du produit dès sa capture, et une politique plus agressive pour la commercialisation. Il sera prélevé un pourcentage au prix de vente, outre pour renouveler les intrants et les équipements signalés tout à l'heure, mais également pour couvrir les besoins sociaux des pêcheurs. Après le lancement de la coopérative, son directeur général, Bohi Épicure, a lancé un vibrant appel aux partenaires intéressés pour une matérialisation de cette vision du président de la République. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

LITTÉRATURE

Première édition du Salon du livre africain de Paris

Avec le soutien de la ville de Paris et de sa mairie du sixième arrondissement, de la Fondation Jan Michalski, de Sofia et Orange Money, en respect des contraintes sanitaires liées à la Covid-19, un Salon du livre africain se tiendra du 24 au 26 septembre 2021 à Paris.

Sous l'intitulé "Les Afriques", les organisateurs de ce salon partent du constat qu'il n'y a à ce jour dans la capitale française aucun salon consacré à la littérature africaine. Le salon du livre africain de Paris se propose d'être un rendez-vous annuel sur trois jours durant lesquels le public pourra découvrir la diversité et la singularité d'une littérature en pleine métamorphose qui voit naître une nouvelle génération d'écrivains dont le style et la manière racontent "les Afriques" d'aujourd'hui.

S'agissant d'un événement se déroulant à Paris, la littérature francophone sera mise en avant, mais aucune des littératures africaines ne sera oubliée qu'elle soit écrite en anglais, en arabe, en portugais mais aussi dans les 1800 langues parlées dans les cinquante-quatre pays du continent.

Pour cette première édition, les organisateurs comptent sur la présence d'une cinquantaine d'éditeurs et libraires et d'une centaine d'auteurs qui interviendront au cours d'un grand nombre de tables rondes et proposeront au public des séances de dédicace. Ils souhaitent également associer à la littérature une constellation d'offres culturelles afin que le public puisse découvrir d'autres facettes des cultures africaines (expositions d'art contemporain, spectacles, lectures, projections, défilés de mode...).

L'indépendance et la liberté de parole sont au cœur de la philosophie de cet événement dont l'ambition est de découvrir et de faire écho à la pluralité des écritures d'un continent en pleine mutation, concèdent-ils.

Marie Alfred Ngoma

FORMATION

Le partenaire mondial pour l'éducation va appuyer le CNFICE

A l'issue d'une visite conjointe effectuée le 8 juillet au Centre national de formation initiale et continue des enseignants (CNFICE) à Mouyondzi, dans la Bouenza, les experts du partenariat mondial pour l'éducation se sont dits prêts à accompagner le Congo pour l'atteinte des objectifs assignés à ce centre.

La coordination du programme "Apprendre" qui vient d'organiser un séminaire sur la professionnalisation des pratiques pédagogiques à Brazzaville, les experts de l'Unesco, de l'Unicef, de l'Agence universitaire de la Francophonie et du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif ont évalué le niveau d'avancement des travaux de construction du Centre national de formation initiale et continue qui sont presque à terme. « *Il ne reste que l'équipement. Et très bientôt, nous allons revenir pour procéder à la réception provisoire* », a indiqué David Boke, inspecteur général de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ayant conduit la délégation en lieu et place des ministres du secteur de l'éducation empêchés.

Au CNFICE, en effet, les quatre établissements d'application, les salles multimédias, les laboratoires des sciences de la vie et de la terre, de phy-



sique chimie et d'autres compartiments attendent l'installation du matériel qui se fera sous peu. Il s'agit d'un collège d'une capacité de 1600 élèves

en deux vagues ; un lycée : 2000 élèves pour deux vagues ; une école primaire : 800 élèves pour deux vagues ; un préscolaire de 80 apprenants...

Visite des différents compartiments du CNFICE/DR

« *C'est une réussite pour la qualité de l'éducation au Congo* », a indiqué la coordinatrice du programme "Apprendre", Johanna Gardel. La

structure qu'elle représente va intervenir dans la création des contenus de formation s'agissant de la formation continue des enseignants. Le champ d'action pourra s'élargir en fonction d'autres besoins que le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation va exprimer notamment en matière de planification de la formation pour les élèves du primaire et du secondaire. Pour sa part, le coordonnateur du programme éducation à la représentation de l'Unesco au Congo, Rigobert Banzouzi, a annoncé que le pays vient de décrocher un gros financement de la part du partenariat pour l'éducation d'environ huit millions de dollars. « *Ce financement a pour mission de mettre en œuvre la stratégie sectorielle de l'éducation dont le volet formation des enseignants occupe une place importante* », a-t-il indiqué.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT

Forte réduction de l'aide humanitaire par les donateurs

Malgré un besoin accru, les donateurs ont réduit considérablement l'aide humanitaire. C'est le cas du Royaume-Uni et d'autres pays sources.

Le Royaume-Uni est l'exemple le plus affligeant parmi les pays européens et nord-américains. Entre 2019 et 2020, la Grande-Bretagne a considérablement réduit ses dépenses humanitaires, selon un nouveau rapport de Development Initiatives. Malgré un besoin urgent causé par la pandémie de Covid-19, les dépenses humanitaires du Royaume-Uni ont diminué de 900 millions de dollars, soit 31%, passant de 3 milliards de dollars en 2019 à 2,1 milliards de dollars en 2020, alors que les États-Unis ont augmenté leurs dépenses 6,1% et que l'Union européenne (UE) a augmenté ses cotisations de 16 %.

Parmi les autres pays sur la liste des 20 principaux pays donateurs à avoir réduit considérablement leurs dépenses humanitaires, on peut citer l'Arabie saoudite (-53 %) ; les Emirats arabes unis (-39 %) ; l'Australie (-38 %) ; et le Japon (-32 %). Dans l'ensemble, l'aide humanitaire a chuté de 1,4% à 23,2 milliards de dollars, selon le rapport, qui note que les besoins humanitaires ont globalement augmenté en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

L'aide au développement du Royaume-Uni en 2019-2020 aura chuté alors que la valeur de l'ancien objectif de dépenses d'aide de 0,7% du revenu national brut a diminué au milieu des retombées économiques de la pandémie, indique le rapport. La Commission indépendante pour l'impact de l'aide, chargée de surveiller les dépenses de développement du Royaume-Uni, a découvert plus tard que la réduction de 943 millions de livres sterling dans les programmes de développement bilatéraux était « plus drastique que nécessaire » et basée sur des données obsolètes. « *Ces données confirment ce que nous craignons – lorsque la crise mondiale a frappé, des donateurs clés tels que le Royaume-Uni se sont repliés sur eux-mêmes et ont laissé ceux qui en avaient le plus besoin sans soutien vital* », a déclaré Angus Urquhart de Development Initiatives, dans un communiqué.

Noël Ndong

COVID-19 EN AFRIQUE/OMS

Recrudescence des cas, la distribution des vaccins s'accélère

L'Afrique a connu une augmentation en flèche du nombre de cas de Covid-19, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a cependant noté jeudi des progrès dans la distribution des vaccins sur le continent.

« *L'Afrique vient de vivre la semaine la plus désastreuse de l'histoire des pandémies sur le continent. Mais le pire reste à venir, car la troisième vague ne cesse de s'étendre de façon accélérée et gagne du terrain* », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique. La montée vertigineuse des cas de Covid-19 va se poursuivre pendant quelques semaines. « *Le nombre de cas double tous les 18 jours, contre 21 jours* »,

il y a tout juste une semaine », a-t-elle expliqué lors d'une conférence de presse virtuelle. En l'espace d'une semaine, au 4 juillet, plus de 251.000 nouveaux cas de Covid-19 étaient signalés sur le continent, soit une hausse de 20% par rapport à la semaine précédente, selon l'OMS.

L'Afrique a enregistré 5.730.638 cas de Covid-19, avec 147.125



Credit photos: Ishara S. KODIKARA/AFP

décès, selon les derniers chiffres datés de mercredi. La recrudescence actuelle de l'épidémie intervient tandis que les taux de vaccination restent faibles en Afrique, où seulement 16 millions d'Africains sont complètement vaccinés, soit 2%. « *Néanmoins, l'espoir est permis. Après le ralentissement considérable constaté au*

cours du mois de mai et au début du mois de juin, la distribution des vaccins par le mécanisme Covax reprend de la vitesse », s'est réjoui la directrice Afrique de l'OMS.

D'après l'OMS, plus de 1,6 million de doses ont été déployées en Afrique par le mécanisme Covax. Par ailleurs, plus de 20 millions de doses des vaccins Johnson et Johnson/Janssen et Pfizer-BioNTech sont attendues très prochainement sur le continent africain, en provenance des États-Unis.

Le Dr Moeti a appelé les pays africains à mettre à profit la période actuelle pour planifier la multiplication des sites de vaccination et sensibiliser les populations à avoir davantage confiance dans les vaccins. La méfiance envers le vaccin est largement répandue dans plusieurs pays africains, où de nombreuses théories du complot circulent sur les réseaux sociaux.

D'après AFP

Eni, acteur du développement local

Pourquoi est-il important pour Eni de contribuer au développement local ?

L'élément distinctif du modèle de coopération d'Eni dans ses pays hôtes est l'application de la stratégie « Dual Flag ». Cette approche se traduit par des interactions constantes avec les institutions et les parties prenantes locales pour identifier des initiatives qui répondent aux besoins des communautés et jeter les bases de nouvelles opportunités de croissance pour le pays.



Dans le cadre de ses programmes de développement local, Eni met en œuvre des projets dans une **perspective à long terme**: ils sont définis avec les autorités locales en fonction des atouts et des besoins de la communauté et développés également avec le soutien du PNUD, de la FAO, du PAM, de l'ONUDI, ainsi que d'universités et d'organismes de recherche mondialement reconnus. Ils contribuent à améliorer les conditions de vie des familles et, en même temps, à déclencher le développement.

Eni et les ODD des Nations Unies : objectifs mondiaux pour un développement durable

L'Agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable, présenté en septembre 2015, identifie les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui représentent les cibles communes pour faire face aux problèmes sociaux actuels et complexes pour l'ensemble de la communauté internationale. Ces objectifs sont une référence importante pour Eni dans la gestion de ses activités dans les pays dans lesquels elle opère.



Le Projet Intégré de Hinda et l'accès à l'eau

L'Objectif de développement durable n. 6: Eau Propre et Assainissement vise à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Au Congo, dans le souci de créer une valeur à long terme auprès des communautés rurales, Eni relève ce défi avec le **Projet Intégré de Hinda (PIH)**, dans le Département du Kouilou, près de Pointe-Noire. Le PIH a pour mission globale de promouvoir le développement humain, favorisant l'accès à l'énergie, à la santé et aux services d'hygiène, à l'éducation, l'eau et à une agriculture moderne.

L'accès à l'eau est un des domaines d'intervention prioritaire du PIH car il contribue à la réduction des maladies provoquées par la mauvaise qualité de l'eau. En plus, un meilleur accès à l'eau favorise l'économie de revenus, avec l'augmentation de la productivité des activités paysannes.

Dans le cadre du PIH, Eni Congo a réalisé **30 forages d'eau potable et 45 bornes fontaines connectées pour une population d'environ 20 000 habitants**. Les forages sont en majorité alimentés par énergie photovoltaïque. Dans le souci d'une bonne gestion technique, Eni Congo a mis en place et formé des comités de gestion, qui ont la mission de gérer l'accès des populations à l'eau selon les horaires préétablis, de veiller à l'entretien technique, et d'assurer l'implication de tous dans le respect des consignes d'hygiène, et spécifiquement les mesures de protection contre le Covid-19. Dans la mesure où chaque comité de gestion ainsi que l'ensemble des communautés locales bénéficiaires parviennent à s'appropriier l'ouvrage, la durabilité de ce dernier s'en trouve renforcé.



Scannez pour en savoir plus sur les activités d'Eni au Congo



ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE AU CONGO

Les meilleurs élèves récompensés

A l'issue de sa première année, l'école internationale chinoise au Congo a remis, au titre de la période scolaire 2020-2021, les prix à ses meilleurs élèves dont le major est Joelle Andrée Komo.

Cette école comprend le cycle primaire et la classe de cinquième. Joelle Andrée Komo, élève en classe de sixième, a été déclarée major de l'école avec 17/20 de moyenne. « Je n'ai pas fait de miracle pour être major de ma promotion. Je me suis mise au travail en lisant et révisant les cours. Au final, j'ai obtenu ce résultat. Je suis très heureuse. A ceux qui n'ont pu avoir la moyenne, je les invite à se mettre au travail et bannir les mauvaises choses. J'aime l'histoire et je compte devenir historienne », a confié l'élève.

Emmanuelli Komo, sa grande sœur aînée, s'est dite satisfaite de cette performance. « C'est formidable son résultat. Je suis contente pour elle ; je souhaite qu'elle ne baisse pas les bras », a-t-elle dit.

La directrice de l'école, Wilfride Nanitelamio, pense qu'avec la mondialisation, l'idéal serait que l'enfant puisse se défendre en



Les meilleurs élèves de l'établissement DR

« Je n'ai pas fait de miracle pour être major de ma promotion. Je me suis mise au travail en lisant et révisant les cours. Au final, j'ai obtenu ce résultat. Je suis très heureuse. A ceux qui n'ont pu avoir la moyenne, je les invite à se mettre au travail et bannir les mauvaises choses. J'aime l'histoire et je compte devenir historienne »

connaissant quelque chose de la Chine. La particularité de cette école se situe plus au niveau de la langue chinoise.

« Nous avons notre enseignement en tant que Congolais auquel nous adjoignons la langue chinoise dès la maternelle, et l'anglais et l'informatique à partir du CE1. L'école fonctionne en partenariat avec l'ambassade de Chine. Après le baccalauréat, les premiers étudiants de cette école se rendront automatiquement en Chine », a indiqué Wilfride Nanitelamio.

« L'an prochain, nous allons ouvrir la classe de quatrième, puis ensuite celles de troisième, seconde, première et de terminale. Je félicite les élèves pour le travail abattu, et les exhorte à travailler dans le même dynamisme afin d'atteindre les mêmes résultats courant l'année prochaine », a-t-elle ajouté.

Bruno Okokana



Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip

GRANDES CHANCELLERIES FRANCOPHONES

La 10^e conférence se tiendra au Sénégal



Des membres de la conférence

Les travaux de la dixième conférence des grandes chancelleries d'Afrique francophone auront lieu dans quelques mois au Sénégal, a-t-on appris à l'issue de la troisième réunion des secrétaires généraux de ladite conférence, tenue du 5 au 6 juillet à Brazzaville.

Selon le grand chancelier des ordres nationaux congolais, le colonel Norbert Okiokoutina, les conclusions de cette réunion vont contribuer à bâtir une alliance plus solide entre les membres de la conférence, et à faciliter les préparatifs des assises du Sénégal.

Les participants ont, au cours des échanges, évoqué plusieurs questions parmi lesquelles l'applicabilité des recommandations de la 9^e conférence tenue en 2019 à Brazzaville. Ils ont mandaté la grande chancellerie de la République du Congo, en tant que pays porteur de la charte, « d'instruire et de complimenter la procédure de vulgarisation, notamment pour des missions auprès des plus hautes autorités des pays membres de la conférence ».

Cette réunion a regroupé les délégués des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Niger, le Gabon, le Sénégal, le Togo, le Tchad, la France, la Guinée équatoriale, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo.

Guillaume Ondze

NÉCROLOGIE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ossoua, la mutuelle Okielimbie, Médard Gnongo, Dydime et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante et soeur Akaba Henriette, survenu le 7 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 198 de la rue Eko à Talangaï (arrêt Foula Nguengué). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, Wilfrid Ntsoumou, Roland Atsa, Leslie Dietouhangana et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère, oncle et grand-père Théophile Dietouhangana, ancien directeur départemental des collectivités locales à la préfecture de Brazzaville, survenu le 24 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°32, de la rue Ngadziemo à Moukondo. L'inhumation a lieu ce lundi 12 juillet à Ma Campagne.



La famille Okamba, les enfants et petits-enfants, les familles Adouki, Atia, Ngoumba, Otsasso ont le regret de vous annoncer le décès de Okamba Timothée, survenu le lundi 28 juin 2021 à l'hôpital de base de Talangaï (HBT). Ancien assistant anesthésiste à l'HBT et membre de l'archiconfrérie Saint-Michel en la paroisse Saint-Louis-Marie de Mont-fort de Mikalou. La veillée mortuaire se tient au n° 19 de la rue Mayombe à Talangaï (arrêt Kimbanguiste). L'inhumation est fixée au mardi 13 juillet à Brazzaville.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Kondou; Elise, Marie-Odette, Yolande, Bienvenu à Pointe-Noire, Sébastien, Sandra, président Gaël, Toubé, Guycha, Reine et Yakouba ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère et tante, Christine Kondou, survenu le 4 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°91 de la rue Kouyou à Poto-Poto-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Albert Mbon, juge à la Cour suprême, l'adjudant Alphonse Mboussa de la Garde républicaine, monsieur Charles Soussa et la famille Endzounou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et neveu Norbert Elenga, juge à la Cour constitutionnelle, survenu le 3 juillet 2021 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Le deuil est organisé au domicile du défunt, sis 56 rue Saint-Paul, à Talangaï. Référence : avenue Jean Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, et enfants, Albertine Tsikabaka, Antoinette Moundélé, les enfants Ganga, la famille Batsala, Rose-Marie, Jean, Faustin Moundélé, les enfants Loango, Panelie Ngombo, Francia Ekama ont l'imense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère et fille Nelly Edwige Ganga, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°59 bis, rue Ossélé Mougali Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
 (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les agents d'ECAir lancent un cri de détresse

Les travailleurs de la compagnie aérienne, aujourd'hui en chômage, se sont retrouvés au siège même de la structure à Brazzaville, le 11 juillet, pour demander pacifiquement aux pouvoirs publics de soulager leurs peines à propos de leurs droits.

« Nous avons vu comment pendant cinq ans la direction générale d'ECAir s'est battue pour résoudre notre problème. Nous sommes conscients de l'engagement pris par le gouvernement, impulsé par les instructions du président de la République, pour trouver des solutions idoines. Mais après cinq années d'attente, nous sommes à bout de souffle », a expliqué Parfait Nguimbi, un des agents ayant pris part à la rencontre des travailleurs d'ECAir.

La compagnie aérienne ECAir créée en 2011 n'est plus fonctionnelle depuis octobre 2016. Visiblement, les pourparlers sur le plan de relance de ladite compagnie se poursuivent. Il y a de cela cinq ans que les agents attendent le paiement de leurs droits. Selon Parfait Nguimbi, pendant ces années d'at-



Les pancartes véhiculant les cris de détresse des agents d'ECAir/Adiac

tente, des foyers sont brisés, des enfants ne peuvent plus

aller à l'école car derrière 750 employés il y a plusieurs fa-

milles en détresse. Cet agent qui s'est exprimé

«...Nous ne sommes jamais descendus dans la rue pour troubler l'ordre public. Nous souhaitons que l'on nous soulage tant soit peu »

au nom de tous ceux qui se sont retrouvés le 10 juillet a indiqué que le fait que le président de la République ait évoqué la situation d'ECAir devant le Parlement réuni en congrès leur a redonné de l'espoir. « C'est d'ailleurs pour cela que nous ne sommes jamais descendus dans la rue pour troubler l'ordre public. Nous souhaitons que l'on nous soulage tant soit peu », a-t-il déclaré en appelant les pouvoirs publics à poursuivre les initiatives visant à résoudre leur problème à passer de la parole à l'acte. « Je suis ECAir; je veux retrouver le ciel Congolais »; « ECAir véritable hub, tu renaîtras de tes cendres », pouvait-on lire sur les différentes pancartes étalées devant le siège pour faire passer eux-mêmes un message d'espoir.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les acteurs économiques invités à s'impliquer davantage

Dans le cadre de la journée africaine de lutte contre la corruption commémorée le 11 juillet de chaque année, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), Emmanuel Ollita Ondongo, a appelé les acteurs économiques à s'engager fermement dans la bataille contre ce fléau aux conséquences désastreuses pour l'économie nationale.

« C'est au cœur des activités économiques du secteur privé que l'on enregistre des actes de corruption notamment au cours des procédures d'attribution des marchés et droits à la propriété, ainsi que dans les versements des pots-de-vin », a expliqué le président de la HALC.

D'après lui, en disant non aux actes de corruption, le secteur privé réduirait les méfaits de la corruption. Pour cette 5^e édition, la journée est célébrée sous le thème : « Communauté économique régionale : Acteur essentiel dans la mise en œuvre de la convention de l'Union africaine dans la prévention et la lutte contre la corruption ». Cette journée vise à converger les efforts des pays africains vers l'éradication de la corruption qui ruine le continent.

Le président de la HALC a signifié que son entité administrative se devra au cours de cette année et celles à venir, d'explorer les voies et moyens en vue de plus de collaboration avec les structures anti-corruption de la sous-région dans le but de mutualiser les efforts en la matière. « En fournissant plus d'efforts associés à ceux des communautés économiques régionales, je suis persuadé que cela favoriserait les conditions d'une émergence économique dans la sous-région et d'un développement durable pour la satisfaction des besoins fondamentaux de nos concitoyens », a-t-il laissé entendre.

Emmanuel Ollita Ondongo a, dans le même élan, invité chaque citoyen à s'investir dans cette lutte afin de créer une synergie nationale contre ce fléau aux conséquences désastreuses pour l'économie du Congo. « La responsabilité de tous les acteurs notamment de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des médias est requise pour qu'ils s'impliquent davantage dans cette lutte à travers la sensibilisation, l'éducation des populations et surtout la dénonciation des faits de corruption », a-t-il ajouté.

Notons qu'en faveur de cette célébration un numéro vert (1023) sera lancé.

Gloria Imelda Lossele

SANTÉ

Le taux de mortalité maternelle demeure élevé au Congo

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a déploré le taux élevé de la mortalité maternelle au plan national, dans le message du gouvernement sur la Journée mondiale de la population célébrée le 11 juillet de chaque année.

« La mortalité maternelle reste élevée au Congo avec 378 décès pour 100.000 naissances vivantes », a-t-il indiqué, ajoutant que « la tranche d'âge la plus touchée est celle des jeunes femmes de 20 à 34 ans ».

Le ministre Gilbert Mokoki a exhorté à continuer à offrir et à utiliser les services de santé de la reproduction qui, selon lui, sont la voie vers le bien-être individuel et familial, en vue d'atteindre les résultats de zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfait et zéro violence basée sur le genre.

Il a également réitéré l'engagement du gouvernement de « faire du droit à la santé sexuelle et reproductive son cheval de bataille pour un développement harmonieux en dépit de la crise économique et sanitaire ».

Instituée en 1989 par le conseil d'administration du programme des Nations unies pour le développement, la Journée mondiale de la po-



Le ministre Gilbert Mokoki

pulation vise à attirer l'attention des gouvernements sur l'urgence et l'importance des questions de population. Malgré des progrès réalisés dans le domaine de la planification familiale à travers la planète, l'on note des inégalités et des résultats mitigés en matière de droits sexuels et de santé de la reproduction. « Santé de la reproduction, un droit fondamental pour le développement, même dans le contexte de la Covid-19 », telle est la thématique sur laquelle le Congo

a célébré la Journée mondiale de la population édition 2021. « Le choix de ce thème s'inscrit dans la problématique générale faisant de la santé de la reproduction un levier pour le développement, même en cette période où la pandémie du coronavirus continue de déstabiliser les systèmes de santé avec un impact sur le fonctionnement des services de santé de la reproduction », a déclaré le ministre Gilbert Mokoki.

Christian Brice Elion



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m ,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

- Remise des pièces administratives :
- Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE

INDUSTRIE MINIÈRE

Sapro Mayoko s'engage à construire un tronçon ferroviaire

La société Sapro Mayoko, en charge de l'exploitation du fer de Mayoko, dans le département du Niari, va construire, pour un coût de 600 milliards FCFA, une nouvelle ligne du chemin de fer devant relier son site au futur port minéralier de Pointe-Noire.

Longue d'environ 412 km, cette nouvelle ligne a fait l'objet, le 9 juillet à Brazzaville, de la signature d'une convention entre Sapro Mayoko et Thelo, un groupe industriel africain qui œuvre en partenariat avec Deutsche Bahn's, en présence de quelques membres du gouvernement dont les ministres en charge des Mines, Pierre Oba et des Transports, Jean Marc Thystère Tchicaya, ainsi que de l'ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo. Cet accord intègre également la réhabilitation du tronçon Mbinda-Mont Mbelo jadis exploité par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), long de 182 km.

Selon les termes de la convention conclue par les deux parties, l'objectif est de favoriser le développement des activités de Sapro-Mayoko. En ce qui concerne la réhabilitation du tronçon Mbinda-Mont Mbelo, elle permettra à cette société d'exporter, dans les 18 mois à venir, 2 millions de tonnes de fer en attendant



La cérémonie de signature de l'accord entre Sapro Mayoko et Thelo DB/Adiac

d'atteindre un flux de 12 millions par an dans les quatre prochaines années.

S'agissant de la construction du nouveau tracé, les études de faisabilité ont déjà été réalisées, le chantier devra s'exécuter pen-

dant cinq ans.

« Nous allons travailler avec la société Sapro dans le cadre du développement de leurs activités. Il y a pour nous plusieurs raisons de participer à cette grande aventure, car il est

temps pour nous Africains de développer nos compétences industrielles afin de montrer au monde ce dont nous sommes capables de faire », a indiqué le président directeur général de Thelo DB, Ronny Ntuli.

Cet accord va bénéficier de l'appui financier de la BMCE à travers sa filiale La Congolaise des banques. « Nous sommes heureux de l'aboutissement de cet accord solennel grâce à l'appui du gouvernement congolais. Désormais, la chaîne de valeur de la production jusqu'à l'exportation du fer de Mayoko est en place. Pour la partie ferroviaire, ce projet sera mené par Thelo DB, un consortium réunissant un groupe sud-africain et allemand », a pour sa part précisé le président de Sapro Mayoko, Paul Obambi.

Il a, par ailleurs, signifié que la nouvelle ligne de chemin de fer qui sera construite va permettre à sa société d'acheminer 250 millions de tonnes par an.

Sapro Mayoko est actuellement l'unique société d'exploitation de mines de fer au Congo. Elle a acquis ce gisement de fer en 2016 auprès de la société minière sud-africaine, Exxaro DMC.

Guy-Gervais Kitina

VIE DES PARTIS

Bonaventure Mbaya marque son retour à l'UDR-Mwinda

Cofondateur et premier secrétaire général de l'Union pour la démocratie et la république (UDR-Mwinda), Bonaventure Mbaya, qui animait jusque-là la Convergence citoyenne, a regagné le parti laissé par André Milongo, le 10 juillet au cours d'une cérémonie solennelle organisée à Brazzaville.

Le retour du président de la Convergence citoyenne à l'UDR-Mwinda s'inscrit dans le cadre de la campagne de réconciliation lancée depuis quelques mois. « Au moment où l'on observe ici et là des soubressauts déstabilisateurs qui gangrènent plusieurs formations politiques dont la nôtre, c'est avec un grand plaisir que nous procédons à l'intégration collective au sein de notre parti des membres de l'ex-Convergence citoyenne », a indiqué le président de l'UDR-Mwinda, Guy Romain Kinououssia.

Remettant le règlement intérieur et le logo aux nouveaux venus, Guy Romain Kinououssia a rappelé que l'UDR-Mwinda est un parti d'opposition à obédience social-démocratie travaillant à l'émergence d'un vivre ensemble en paix avec comme instrument le « dialogue de bonne intelligence ». « Votre arrivée va ainsi amplifier notre capacité de proposition alternative au discours ambiant. La classe politique constructive est à un carrefour de son histoire. Elle est vivante et respire encore, mais elle doit se réveiller et redevenir une force de proposition crédible... », a poursuivi le pré-



Guy Romain Kinououssia et Bonaventure Mbaya/Adiac

sident de l'UDR-Mwinda.

Bonaventure Mbaya qui parle de la fusion de son parti avec l'UDR-Mwinda s'est, quant à lui, félicité de la relance de la réconciliation et la réunification des forces politiques. « Le samedi 10 juillet 2021 sera donc un jour historique pour nous et pour la Convergence citoyenne qui s'engage ainsi dans cette fusion avec l'UDR-Mwinda, un allié de taille dans la vie politique nationale », a-t-il indiqué.

Selon lui, ce regroupement permettra à chacun d'eux de relever sa tête et de reprendre la marche démocratique engagée, pendant la transition en 1992. La fusion de ces deux partis était,

a-t-il dit, depuis de longue date. « J'adresse mes compliments déferents au président Guy Romain Kinououssia, pour cette initiative... qui doit engager, à n'en point douter, la réhabilitation de la vision de notre très regretté grand leader, André Milongo Nsatouabantou. A partir d'aujourd'hui, les militants et sympathisants de la Convergence citoyenne Sangu pourront donc se réunir avec ceux de l'UDR-Mwinda pour réactiver et relancer cette dynamique unitaire qui avait déjà permis un premier regroupement à travers la création de l'UDH-Yuki », a conclu Bonaventure Mbaya.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Aider les paysans à augmenter leur production

Le débat sur l'amélioration de la production agricole en République du Congo continue d'agiter les autorités politiques, les professionnels et simples citoyens. Ils espèrent tous trouver des solutions aux difficultés d'accès aux semences de qualité, aux crédits agricoles, à des terres et à l'encadrement pour les producteurs.

Pour une nouvelle fois, des délégués des pouvoirs publics, des promoteurs des unités agricoles, des professionnels du secteur agricole et de la microfinance se sont rencontrés à Brazzaville, le 8 juillet, pour échanger autour de la problématique du développement agricole. « Agriculture au Congo : quel challenge ? », le thème central du workshop et de l'exposition-vente organisés par la plateforme Avako.

Les différents intervenants ont pointé du doigt le manque d'encadrement des agriculteurs et leur ignorance des concepts élémentaires de la comptabilité des coûts et de la gestion d'une entreprise agricole qui constituent, selon eux, un obstacle majeur à l'amélioration de la productivité et au développement du monde rural. D'après Joseph Badila, consultant à la Chambre de commerce de Brazzaville, la solution au problème passe par la formation des petits producteurs à l'utilisation des engins mécaniques, à l'usage des semences et à la bonne tenue de la comptabilité.

L'encadrement des agriculteurs est le facteur important pour le développement du secteur agricole à mesure que de nouvelles technologies apparaissent, que le marché demande des produits de meilleure qualité, et que les exigences des consommateurs en termes de qualité et de moment de la livraison évoluent, estime un autre intervenant Jean-Jacques Ondongo. Ce promoteur de microfinance basé à Dolisie, dans le département du Niari, accompagne également les producteurs locaux à améliorer la gestion de leurs coopératives agricoles.

Le contact avec le monde rural a permis à ce professionnel de microfinance de connaître de nombreuses difficultés face auxquelles sont confrontés agriculteurs congolais. Il énumère en priorité le manque d'organisation des groupements paysans, la méconnaissance du circuit financier et surtout l'absence de soutiens adéquats. « Le problème du Congo, c'est qu'on parle de l'agriculture depuis des années sans aller vers des initiatives », estime-il.

Les producteurs se plaignent, quant à eux, du choix des bénéficiaires des projets initiés par le gouvernement congolais. Ils estiment que les subventions publiques n'arrivent pas entre les mains des véritables cultivateurs, vivant du travail de la terre. C'est le défi que tente de relever Patrick Mbemba, le promoteur d'une société Eppavpa spécialisée dans la production et transformation de la papaye.

Fiacre Kombo

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES – EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous :

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités ;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION DES SWITCH & ROUTEURS**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture des switch et routeurs.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 20 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

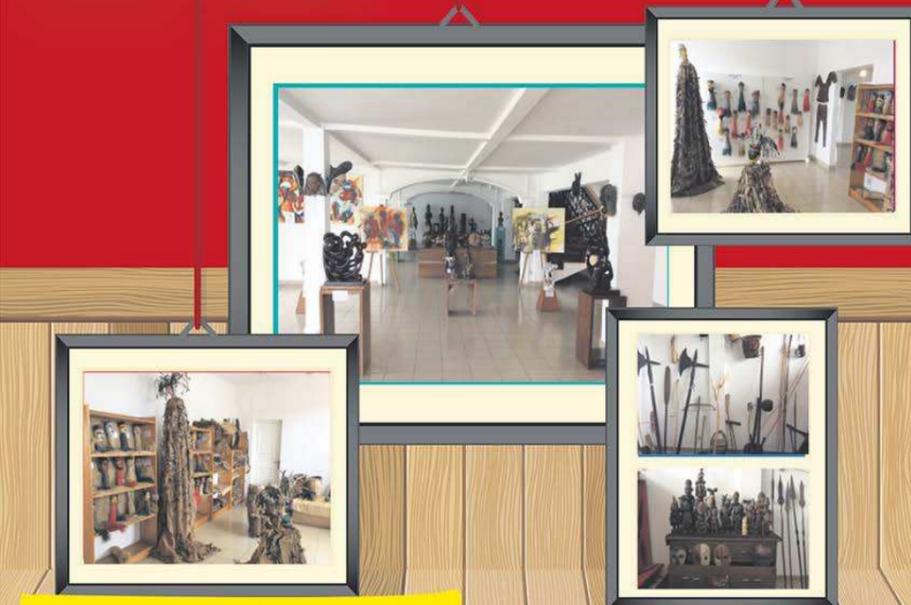
VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

COOPÉRATION SPORTIVE

L'Algérie propose des stages de formation aux équipes congolaises

L'ambassadeur d'Algérie a assuré, au sortir de l'audience avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, que les équipes nationales du Congo et même les clubs pourraient bénéficier des stages de formation dans son pays.

Les Diables rouges pourraient tirer profit de l'excellente coopération sportive entre l'Algérie et le Congo. Hugues Ngouélondélé et le diplomate algérien ont, en effet, échangé dans le domaine des sports, toutes disciplines confondues. Ils ont ensemble envisagé quelques actions de coopération et d'échange en explorant notamment le calendrier des compétitions africaines. Ils ont harmonisé leurs points de vue sur certaines actions qu'ils souhaitent entreprendre à l'avenir. « Le Congo est un grand pays du sport. Il n'y a pas que le sport roi. Le Congo est aussi connu dans d'autres disciplines sportives. On pourrait envisager à l'avenir des échanges des stages de formations en Algérie des équipes nationales et autres », a expliqué Benattou Mohamed.

L'ambassadeur de l'Angola plaide pour l'organisation des rencontres sportives entre les deux pays

Outre le diplomate algérien, le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a échangé le 9 juillet



Hugues Ngouélondélé échangeant avec Benattou Mohamed/Adiac

avec l'ambassadeur de l'Angola au Congo. En cette période de crise sanitaire, le diplomate angolais a souhaité réactualiser la coopération entre les deux pays dans le domaine des sports mais aussi de la jeunesse. La possibilité de renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples

par l'organisation régulière des compétitions a été évoquée.

« Nous sommes venus voir comment réactualiser la coopération entre l'Angola et le Congo dans le domaine des sports et de la jeunesse... Dans cette période de la crise sanitaire, nous ne pouvons

pas abandonner le sport. Il faut développer des actions surtout avec les départements frontaliers, notamment avec la province de Cabinda. Nous pensons qu'on peut réactiver le sport dans les deux pays pour renforcer et consolider la coopération unissant les deux

peuples», a souligné Vincente Muanda. Et de poursuivre : « C'est très important entre nous. Au lieu d'attendre l'organisation des compétitions régionales, internationales, pour se rencontrer, nous pensons que nous devons commencer à travailler pour que les deux pays soient toujours ensemble. »

S'affronter par exemple aux plus expérimentées Angolaises dans le domaine du handball sera bénéfique pour le Congo, car ces rencontres lui permettront de mieux préparer les prochaines échéances internationales. Le règne sans partage de l'Angola sur l'échiquier continental est le fruit d'un travail. Les Palancas Negras dans leur version féminine, faut-il le rappeler, sont championnes d'Afrique à quatorze reprises. L'organisation des rencontres n'est pas la seule préoccupation.

«En dehors du handball, il y a le problème des infrastructures qui nous permettra d'échanger les points de vue pour gagner en expériences », a expliqué Vincente Muanda.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Conférence Ligue Europa)

matches aller du premier tour préliminaire

Romarc Etou était titulaire en défense centrale lors de la défaite du Dila Gori à Zilina (1-5). L'international congolais a été averti à la 54e pour une faute sur Bichakhchyan, sanctionnée d'un penalty.

Les Géorgiens tenteront de renverser la tendance lors du match retour en Slovaquie jeudi prochain.

Malgré le doublé de Yann Mabella, le Racing Union s'incline finalement face aux Islandais de Breidablik (2-3). Les Luxembourgeois avaient pourtant ouvert le score à la 15e, puis doublé la mise à la 34e par le biais du néo-international congolais. Le match retour aura lieu en Islande le 15 juillet.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

SMO sauve les meubles

La sixième journée a été marquée par le tout premier point pris par Saint-Michel de Ouenzé (SMO) après cinq défaites consécutives

Saint-Michel de Ouenzé a attendu la sixième journée pour obtenir son tout premier point. Il a fait jeu égal le 8 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat 1-1 face à l'AC Maracana. Henriquet Christian a cru donner la victoire à SMO lorsqu'il a ouvert le score à la 39e minute. Cet enthousiasme engendré par ce but a fini par s'éteindre quand La Gloire Mantouri a égalisé à la 82e minute.

L'équipe du Centre d'Etudes et Sport La Djiri (CESD) a lui aussi partagé les points sur ce score identique (1-1) face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP). Méné au score sur le but sur coup franc d'Oumar Touré 41e minute, le CESD a comme AC Maracana fait preuve de beaucoup de patience pour priver la JSP d'une victoire qui lui tendait déjà les bras. Nasmeto Matebe sorti du banc a permis au CESD d'arracher le point du nul



Une séquence du match SMO-Maracana/Adiac

à la 84e minute. Peu avant cette rencontre l'AS Vegas s'est inclinée le 9 juillet face à l'AS Juk 2-1. Mondésir Tandou a placé la Juk devant à la 16e minute. Durant Yomokaya a rétabli l'équilibre à la 30e minute avant que Chirel Ebonga ne donne la vic-

toire à la Juk. L'OCB a aussi connu une 6e journée triomphale grâce à sa victoire 3-1 sur Yaba sport. Real Impact a, quant à lui, battu le RCO 2-1. Aigles sport a, de son côté, pris le meilleur sur AS Penarol 1-0. Flamengo a fait mieux en battant Red Stars

2-0 pendant que l'Ajax de Ouenzé faisait jeu égal 0-0 contre AS Elbo.

La sixième journée s'est achevée le samedi avec des rencontres FC Racine-Tongo et BNG-Etoile du Talas.

J.G.E.

COOPÉRATION

Le Congo et l'Agence africaine du médicament s'activent



Échange entre le président de la République et Michel Sidibé

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience l'envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Agence continentale du médicament, Michel Hamala Sidibé, le 9 juillet à Brazzaville. Au cœur de l'échange : la ratification du traité de l'organe en charge du médicament dans le continent. « Il était temps que l'Afrique s'unisse pour créer un espace qui va nous permettre d'être plus indépendants dans le domaine pharmaceutique et celui de la santé. Compte tenu de la Covid-19, il est indispensable que cette souveraineté naisse en matière de vaccin, de soins », a déclaré l'envoyé spécial.

L'Agence africaine du médicament a entre autres missions de développer la pharmacopée, de mettre un système régulé en vue de stopper la circulation des faux médicaments dans le continent, d'africaniser la recherche et le développement en mutualisant les compétences.

Le président de la République a promis faire de son mieux pour que le Congo ratifie le traité tout en faisant autant par ailleurs auprès de ses homologues africains.

Rominique Makaya

« Il était temps que l'Afrique s'unisse pour créer un espace qui va nous permettre d'être plus indépendants dans le domaine pharmaceutique et celui de la santé. Compte tenu de la Covid-19, il est indispensable que cette souveraineté naisse en matière de vaccin, de soins »

JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE

Un festival de la rumba sur les deux rives du fleuve Congo sera organisé chaque année

L'organisation tous les ans d'un festival de la rumba sur les deux rives du fleuve Congo est l'une des quatre recommandations des « Journées nationales du patrimoine », tenues du 6 au 8 juillet à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville.



L'ambiance lors de ces journées (crédit photo/Adiac)

Les Journées nationales du patrimoine, qui se sont déroulées sur le thème : « Le patrimoine culturel congolais : identification, valorisation et pérennisation », ont permis aux participants d'adopter quatre recommandations, dont l'organisation tous les ans d'un festival de la rumba sur les deux rives du fleuve Congo. Outre cette recommandation, la présidente du comité scientifique de ces assises, Nicole Mantsanga Bambi, directrice du Musée des monuments et sites historiques, lisant le communiqué final, a annoncé également l'éla-

boration d'un programme d'inventaire général du patrimoine culturel national ; l'organisation des formations sur la valorisation et la conservation du patrimoine à l'endroit des conseils départementaux et municipaux ; et la production des affiches publicitaires des sites du patrimoine national. Six thèmes de communication repartis en trois panels ont constitué ces journées. Peu avant la cérémonie de clôture, les participants ont visité les sites naturels et culturels ci-après : Square de Gaulle, Les Cataractes, la Basilique Sainte-Anne et ses en-

virons, la place de la liberté, la Manufacture d'art et d'artisanat congolais, L'Ecole de peinture de Poto-Poto.

C'est au nom du ministre de la Culture et des Arts, empêché, que le directeur général du patrimoine et des archives, le Pr Joseph Itoua, a procédé à la clôture de ces journées.

Rappelons que les « Journées nationales du patrimoine » ont été instituées par arrêté 7135/MCA-MFB du 26 octobre 2019, visant de manière générale à promouvoir le patrimoine culturel national.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

La sagesse va-t-elle enfin s'imposer ?

Alors que les tensions entre les grandes puissances s'aggravent de jour en jour et font courir le risque de conflits que leurs dirigeants s'avèreront à coup sûr incapables de maîtriser quoi qu'ils prétendent cette question trotte, comme on dit, dans la tête de tous les observateurs de la scène mondiale. Ceci parce que dans le même temps où les intérêts égoïstes des uns et des autres l'emportent clairement sur le sens du collectif, les problèmes auxquels l'espèce humaine dans son ensemble se trouve confrontée prennent une dimension telle que seul un accord global permettra de les résoudre.

Comment, en effet, l'homme moderne pourrait-il, en ce début de troisième millénaire, lutter efficacement contre

le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement naturel s'il ne concentre pas dès maintenant tous ses efforts dans ce but ? Comment parviendra-t-il, d'autre part, à stopper les pandémies qui se répandent sur toute la surface du globe à la vitesse de l'éclair s'il ne se coordonne pas avec lui-même sur tous les continents ? Comment combatta-t-il, enfin, les dérives en tout genre que les avancées fulgurantes dans le domaine des hautes technologies et de l'intelligence artificielle font d'ores et déjà apparaître ?

Jamais, en vérité, depuis que l'homme s'est imposé sur cette Terre comme l'espèce dominante, le risque de plonger dans une crise planétaire n'a été aussi grand, aussi clair, aussi proche. Une évidence à ce point perceptible

par les peuples qu'elle crée sur les cinq continents une inquiétude croissante. Inquiétude dont les nations riches telles que la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde, la Russie, autrement dit les cinq « Grands » du temps présent, ne perçoivent visiblement pas la gravité même si leurs dirigeants affirment haut et fort le contraire à grand coup de gesticulations et de discours.

Dans un semblable contexte, alors que l'urgence d'une réponse collective aux défis vitaux de ce temps ne cesse de croître, la sagesse ne peut en réalité venir que des pays en voie d'émergence en Afrique, en Amérique latine, en Asie du Sud, en Océanie. Autrement dit des continents sur lesquels vit la majorité de la population humaine et où, de ce fait, se joue en réalité le destin de l'humanité. D'où cette idée, qui

paraîtra simpliste et donc irréaliste à nombre de nos lecteurs, selon laquelle ces mêmes pays doivent aujourd'hui coordonner leurs actions dans les grandes institutions de la gouvernance mondiale afin d'obliger les puissances de l'hémisphère nord à regarder la vérité en face et donc à prendre la juste mesure de leur responsabilité dans les catastrophes qui se préparent.

Si un tel mouvement venait à se dessiner comme il faut l'espérer, il est probable que les peuples riches en viendraient eux-mêmes à exercer de fortes pressions sur leurs gouvernants afin de les contraindre à agir dans le bon sens. N'est-ce pas ainsi que le Tiers-Monde est parvenu, il y a soixante ans, à mettre fin à l'ère coloniale après des siècles de servage ?

Jean-Paul Pigasse